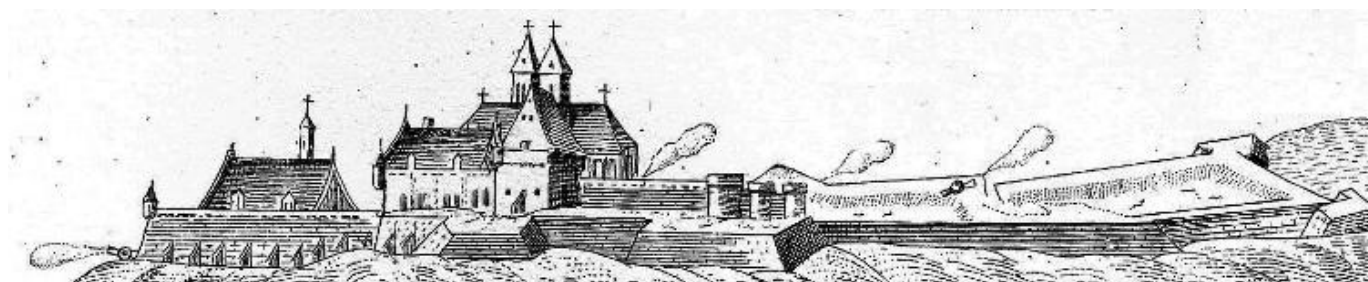


La Côte Sainte-Catherine



**Quel avenir pour le site,
pour les visiteurs, et
pour ses riverains ?**





Sommaire

Quel avenir pour le site, les visiteurs, et les riverains ?	3
Qu'avons-nous retenu des réunions publiques ?	4
Ce que nous n'avons pas entendu...	7
Pour connaître et comprendre la CSC:	10
Conclusion	11



**Désolé pour nos erreurs éventuelles, nous ne sommes que de
simples citoyens bénévoles.
Nous ne sommes spécialistes qu'en Côtes Saintes-Catherines.**

www.gargantoits.fr
GARGANTOITS – 77 rue du Mont Gargan 76000 ROUEN

Ce document fait suite à un premier document diffusé en Juin 2024.

ENADPR

"Tout le passé est nécessaire pour aimer le présent". Annie ERNAUX, Prix Nobel de Littérature 2022.

La Côte Sainte-Catherine

Quel avenir pour le site, les visiteurs, et ses riverains ?

Nous abordons ici le sujet par trois thèmes et regards différents sur la Côte Sainte-Catherine :

- Le site **pour lui-même**. Son histoire prodigieuse et la qualité de son environnement naturel, qui doivent rester une priorité absolue en toutes circonstances. En effet, pour rappel, le site est réglementairement protégé sur ces deux aspects.
- Le site **pour ceux qui sont de passage**, à pieds, à vélo, en voiture ou en car. C'est un lieu plein de bonheur, encore faut-il pouvoir le capter.
- Et le site **pour ceux qui vivent à proximité** parce que c'est leur quartier et leur lieu de vie. La Métropole ne s'intéresse vraiment qu'au tourisme, mais pas au site et à ses classements, et pas ou très peu aux riverains.

Les trois Réunions Publiques organisées par la Métropoles en 2024 et 2025 au sujet des projets pour la Côte Sainte-Catherine ont été l'occasion de voir qu'il n'y avait pas d'entente entre les projets présentés par la Métropole, par les élus, et les souhaits des riverains dont les propositions sont peu retenues.

Les projets avancent, mais :

Le milieu se referme fortement.

C'est ce que nous disent les spécialistes des milieux naturels, des pelouses calcicoles. Il n'y a pratiquement plus que de l'herbe à vaches. Les troupeaux de chèvres et moutons sont petits et rares, et les chantiers de débroussaillage encore plus rares.

La riche histoire du site n'est absolument pas mise en valeur.

Par exemple, en 1025 il y avait des fêtes au Prieuré St Michel, et l'abbaye du Mont de Rouen a été créée en 1030... Mille ans après la Métropole ne s'intéresse pas au sujet.

Bref, le site reste quasi à l'abandon.

Il n'y a toujours pas de panneaux d'accueil pour les promeneurs et les touristes. Pas d'information sur les cheminements, pas de propositions, pas de recommandations.

Les projets que souhaite mettre en œuvre la Métropole pour la CSC devraient en premier lieu conforter et développer les classements et protections de ce site : en termes de Monument Historique et en environnement.

Malheureusement pratiquement rien de réellement efficace n'est fait dans ce sens. Nous le constatons depuis quelques années.

Avec les projets d'une tour, des œuvres d'art, des chemins stabilisés, la Métropole veut artificialiser et aseptiser le site naturel. Ce que refuse la population consultée.

Qu'avons-nous retenu des réunions publiques ?

Trois thématiques ont été retenues : les accès, voir les paysages, révéler le patrimoine.

Pourtant depuis quelques années nous avons vu la Métropole faire le contraire.

- Accès : rue Annie de Pène des trottoirs en herbe ont été retirés, des voitures font encore des sorties de route plusieurs fois par an. Une cinquantaine de marches ont été retirées récemment ce qui rend l'accès très difficile certains jours. Le long chemin en haut des parcelles sud (une ancienne route pour aller à pieds ou cheval à Bonsecours) est devenu impraticable à cause d'une longue clôture mal posée...
- Paysages : le long chemin en haut des parcelles sud, au-dessus des falaises était le plus beau point de vue sur l'agglomération et sur les orchidées. La clôture qui l'encombre empêche tout passage.
- Patrimoine : en 1025 le Prieuré Saint-Michel (bien plus ancien) est mentionné dans une chartre. En 2025 il est très peu accessible depuis une dizaine d'années. En 1030 l'Abbaye du Mont de Rouen est fondée. Mille ans après on ne parle plus de rien et plus rien n'est visible.

Le remodelage du belvédère.

Certes le belvédère a évolué avec le temps, mais très peu seulement. Et comme l'ont fait remarquer des riverains nous l'avons tous toujours connu comme ça, il nous appartient tel qu'il est. Et sa surface ne représente environ que 0,5% de la surface totale de la CSC.

Cet espace, s'il était bien géré, pourrait être un lien d'accueil important pour le public et les touristes.

Un remodelage, qui sera obligatoirement volumineux, aura un coût sans intérêt. Il y a mieux à faire comme investissement.

La Métropole souhaite remodeler le belvédère en le diminuant. Nous n'y voyons aucun intérêt.

Le retraitement de l'escalier au niveau du cimetière.

Le projet présenté est totalement irréalisable et mal adapté. Sur le trottoir actuel où de la terre devrait être déposée, il y a deux énormes plaques de fonte (plus grandes que des plaques d'égouts) sur lesquelles il est noté "PTT". De la terre ne pourra probablement jamais être déposée à cet endroit.

L'escalier qui devrait être agrandi est en fait un énorme dépotoir avec des eaux, boues, pierres, et branches qui dévalent de la CSC. Il faudrait une équipe de nettoyage toutes les semaines.



Mais pour rendre l'accès au site plus accueillant ce n'est pas l'escalier qu'il faut refaire mais constater l'état lamentable permanent du mur de l'immeuble perpétuellement dégradé depuis des décennies.

Nous connaissons bien cet endroit car pendant une dizaine d'années nous avons bénévolement nettoyé très régulièrement cet escalier.

Avec un grand escalier ça sera pire : un plus grand dépotoir qui se verra encore plus.

Il faudrait aussi que ce nouvel escalier soit

compatible avec l'ensemble des 500 marches actuelles : profondeur (50), hauteur (19)...

Nous avons des propositions (déjà travaillées en commissions avec des élus par le passé) pour améliorer le passage et l'accueil actuel. Il y a des économies à faire.

Six places de stationnement au belvédère.

Qui seront les 6 chanceux qui auront une place chaque jour, et plus particulièrement chaque soir et nuit ?

Il y a au moins une centaine de voitures qui passent ou stationnent tous les soirs quand il ne pleut pas.

Ces mêmes voitures qui passent à grande vitesse rue Annie de Pène, et parfois tombent dans les fossés. Tous les riverains sont contre ce stationnement.

Il vaudrait mieux mettre à la place une aire d'Arrêt Minute. C'est-à-dire 3 zones d'arrêt (de soixante secondes) l'une derrière l'autre, ce qui laisse de la place pour mettre de l'herbe sur l'espace récupéré. Juste le temps que des personnes descendent ou montent d'un véhicule avant qu'il ne reparte beaucoup plus loin. La CSC doit être traitée comme un site rare sans stationnement.

Deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et les vélos.

A l'entrée du site, sur le site classé lui-même ! C'est non !

Aucun véhicule ne doit entrer sur le site, pas même des vélos.

Le site est réglementairement protégé contre tous, mobilité réduite ou pas. Par contre il est possible d'envisager du stationnement pour les personnes à mobilité réduite et les vélos sur la route uniquement à plusieurs endroits. Cela ralentira la circulation.

Si deux places étaient créées sur le site, un jour les élus pourraient avoir l'envie d'augmenter le nombre de places de 2 à 20, ou 40.

Comme le réclament les promeneurs et les riverains, la CSC doit rester un **site naturel sauvage**. C'est comme ça que nous l'aimons tous.

Du terrassement ou soutènement au niveau du bastion sud.

C'est une aberration. Il s'agit d'une partie historique du site des plus importantes, au niveau de ce "bastion battu". Plusieurs ouvrages en parlent. Toute personne qui connaît l'histoire de cet endroit ne peut que s'opposer à ce projet. Par le passé la suppression de ce chemin d'accès au site avait été envisagée pour retrouver le bastion de 1600.

Débroussaillage des coteaux sud.

Pendant 10 à 20 ans ce travail avait bien avancé. Malheureusement le milieu se referme rapidement faute d'entretien. Il y a beaucoup à reprendre.

Une plateforme en bois au belvédère haut.

Non, pas sur un site naturel. Et surtout pas en bois, c'est à cet endroit où il y a le plus de personnes qui viennent faire des feux de bois sur le sol.

Nous sommes sur un sol protégé qui doit rester naturel, comme le demande la population.

Ouverture de fenêtres visuelles sur la Seine.

Ce n'est pas vraiment une bonne idée. A l'origine les forts étaient encerclés d'arbres qui étaient des protections militaires et des sources de revenus pour les militaires (nous avons eu des conférences là-dessus). Aux belvédères haut et bas il n'y a pas de problème de fenêtres visuelles. Il faudrait surtout ne pas retirer les fenêtres visuelles existantes comme la Métropole l'a fait récemment en supprimant le long chemin sur les coteaux sud. Voir ce paragraphe. Inutile de créer ce qui existait déjà.

Le Perchoir des Savoirs.

Nous sommes très opposés à ce projet, quel que soit sa hauteur, inutile et dangereux pour le site et les promeneurs.

Qui l'entretiendra (nettoyage fréquent), qui le mettra à jour, sera-t-il fermé la nuit, si oui qui l'ouvrira, qui en sera responsable ? Il attirera peut-être plus de monde la nuit que le jour. C'est franchement une très mauvaise idée.

Les informations (les Savoirs) ne doivent pas être au centre du site qui ne sera pas franchement très accessible pour tous.

Créer un local d'information au milieu d'un site naturel classé, en zone urbaine, est une mauvaise idée.

C'est au niveau des entrées sur le site qu'il faut placer les infos essentielles. Pour marquer l'entrée sur le site, avec les contraintes (présences de moutons, chiens tenus en laisse, site classé, interdit de cueillir des fleurs, les chemins proposés, rappels historiques...).

De plus, l'endroit proposé à quelques petits mètres des vestiges de l'abbaye est vraiment mal choisi. Le site n'a jamais été totalement fouillé à cet endroit, il pourrait nous réserver des surprises. Quitte à faire un local d'information, il vaudrait mieux le faire ailleurs et sans étage pour être accessible à tous. Une construction en plein site classé, c'est vraiment une mauvaise idée.

L'endroit choisi est aussi le lieu où des projets de statue colossale de Jeanne d'Arc avaient été envisagés autour de 1900. Inutile de réveiller ces souvenirs actuellement.

Nous avons déjà largement travaillé ce sujet dans des groupes avec des élus par le passé.

Là aussi il y a des économies à faire.

Ce n'est pas une tour d'environ 15 à 20 mètres qu'il faudrait voir à cet endroit, mais plutôt le volume de ce qu'était l'abbaye avec des bosquets de faible hauteur qui attireront aussi les oiseaux qui nous manquent tant.

Le parcours ludique dans le fossé.

Un cheminement agrémenté par des éléments qui n'ont rien à y faire s'ils ne relèvent pas de l'environnement (flore et faune, oiseaux aussi) ou de l'histoire du site.

L'appellation "Trou de la Mort" est à éviter.

Un lieu pour les enfants

Pas de parcours enfants. Dès leur jeune âge, les enfants préfèrent qu'on leur explique l'histoire réelle : un site de défense pour vivre en paix, ou des batailles avec la venue d'Henri 4 pendant plusieurs mois qui repartira bredouille. Nous avons amené ici plusieurs groupes scolaires qui étaient très intéressés. Ils ont vu ça dans les BD, ici ça leur semble réel.

Des places pour des bus ou cars

Pour certains groupes ou associations qui ont des cars des places ont été évoquées. Mais pour les autres ?

La poursuite des actions engagées pour l'ouverture du site vers le Mont Gargan

De fait c'est tout le contraire que la Métropole met en place en supprimant les trottoirs verts qui mènent au belvédère pour les piétons, en ne faisant rien contre les sorties de route des voitures, et en ne faisant rien pour rendre les vélos visibles dans les virages.

Le confortement d'une boucle de découverte de la partie haute

Avec la création des cheminements matérialisés stabilisés (en presque dur). Ce n'est pas possible sur un site qui doit rester naturel, il doit rester sauvage en partie, nous ne sommes pas dans un square urbain.

Ce que nous avons vu : la Métropole n'aime pas les randonneurs.

--- Suppression en 2024 du trottoir vert pour monter au belvédère par la rue Annie de Pène.

--- Suppression en 2022 (?) du chemin très ancien en haut le long des parcelles Sud, qui a pourtant un long et merveilleux point de vue sur Rouen, les orchidées ou les moutons et chèvres quand il y en a.

--- Suppression en 2023 d'une cinquantaine de marches (payées et posées par les habitants) dans le grand escalier devenu dangereux.

--- Projet de la Métropole de créer un chemin stabilisé sur le plateau.

L'arrêté définitif des décisions sur les projets pour la CSC

de la Métropole sur ce sujet devrait être rendu au 3ème trimestre 2026 et la fin des travaux pour Noël 2027. Le tout pour 3 millions d'euros.

Ce que nous n'avons pas entendu...

L'accès par la rue Annie de Pène.



La Route de la Corniche est beaucoup évoquée, mais jamais la rue Annie de Pène qui bien au contraire est mise en souffrance pour les marcheurs et vélos. Cette différence de traitement est anormale car il s'agit en fait de la même voie créée en un seul bloc, avec la même largeur, et ancienne route départementale. Nous demandons un passage pour les piétons sécurisé identique à celui fait du côté de Bonsecours.

Les sorties de routes dangereuses.

Tous les ans plusieurs voitures font des sorties de route très dangereuses rue Annie de Pène avec des chutes de plusieurs mètres. Jusqu'à 6 voitures en 2023. Il faut que cela cesse et que les piétons et vélos soient en sécurité.



Le passage convenable dans l'escalier de 500 marches doit être refait.

En voulant le refaire pendant l'été 2023, la Métropole a fortement endommagé l'escalier et supprimé une cinquantaine de marches. Il est maintenant dangereux avec des barres de fer qui dépassent et glissant quand il pleut. Nous y sommes très attachés car nous avons participé bénévolement à sa création il y a 30 ans. Il faut le refaire et éliminer les flaques d'eau entre les marches car il est très utilisé.

Pas de chemins aménagés, stabilisés.

Seulement des sentiers naturels pour les promeneurs, randonneurs, et passages VTT. Les chemins stabilisés attireront les vélos électriques et motos.

Avec des règles pour réaliser ces projets, comme celles que nous devons appliquer lors de la création du grand escalier de 500 marches (nivellement, hauteur, profondeur, emmarchement...).

Il faut dissocier les différents usages.

Beaucoup trop souvent, les piétons, randonneurs, coureurs, VTT, se retrouvent en face à face dans les escaliers. L'escalier a été créé par les riverains il y a 30 ans pour les marcheurs. Nous avons dégagé et nettoyé le site pour ça.

Il faut créer d'autres passages pour les coureurs et pour les VTT. Cela a déjà été fait pour les VTT mais le passage n'a pas été entretenu. Il suffit de le remettre en état.

De plus, les grillages électriques pour les chèvres et moutons doivent être posés de manière compatible avec les marcheurs, coureurs et VTT.

Interdire certaines pratiques.

Comme les grandes glissades sur de la mousse sur l'herbe. Les barbecues, les feux de bois, les feux de camps. Les fêtes avec 100 personnes ou plus au belvédère. Le camping de quelques jours à quelques mois... ne pas cueillir les fleurs car certaines sont protégées. Il faut des panneaux aux entrées pour dire cela.

Conserver un site naturel

Une commission permanente avec des spécialistes doit veiller à cela puisqu'elle est protégée. Environnement et histoire sont compatibles ici.



La CSC ne doit pas devenir un square urbain.

Le site est classé et les usagers veulent le voir rester un site naturel où la marche doit être le mode d'accès principal. Les aménagements ne doivent exister que s'ils permettent de valoriser et améliorer les protections du site. Tout le monde ne pourra pas aller partout et y faire n'importe quoi. C'est comme ça sur tous les sites classés. **Mais tout le monde doit pouvoir y aller au moins en partie.**

Ne pas créer de produits touristiques artificiels.

Les actions en faveur du tourisme ne devraient être que la conséquence des demandes du public déjà de plus en plus nombreuses de par l'attraction naturelle du site.

Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs, le tourisme avant le site.

Pas de voitures les jours de grandes fêtes.

40 voitures pour une fête de collecte de fonds, 300 à 400 voitures pour un feu d'artifice. Par le passé les voitures étaient strictement interdites certains soirs. Il s'agit d'un problème de sécurité.



Mettre des panneaux d'information et d'accueil aux entrées sur le site.



C'est au niveau des entrées sur le site qu'il faut placer les infos essentielles.

Pour marquer cette entrée sur le site, noter les contraintes (présences de moutons, chiens tenus en laisse, site classé, interdit de cueillir des fleurs, attention aux falaises, pas de moto...), pour proposer un plan avec les principaux chemins, pour des rappels historiques....

Comme cet exemple (photo ci-contre) au niveau du cimetière du Mont Gargan.



Une planification de recherches archéologiques

Le passé très ancien du site est mal connu. L'origine de cet oppidum (métropole ancienne) gagnerait à être découverte et connue de tous :

Fouiller le Prieuré St Michel supposé être le premier temple païen local d'après des spécialistes. Depuis longtemps plusieurs archéologues aimeraient le fouiller.

Continuer de découvrir l'abbaye suite aux travaux archéologiques heureux de Mars 2024.

Fouiller le grand fossé et les bastions...

La volonté d'une reprise de la réouverture du milieu naturel classé.

C'est devenu une urgence après un état de quasi abandon général.

Le retour des oiseaux

A Rouen comme partout en France, 60% des oiseaux ont disparus en 30 ou 40 ans. Cette information est présente partout sur le web et dans de nombreuses émissions sur l'environnement. Et cela va s'aggraver. Il n'y en aura bientôt plus. A Rouen ce n'est pas à cause des pesticides car il y en a peu. Les associations spécialisées nous disent lors de leurs visites que c'est à cause du manque de nourritures pour les oiseaux : les graines sauvages et les insectes. Elles nous disent qu'il faudrait raser les grands arbres et remettre des prairies (calcicoles dans le cas présent) autour de Rouen. Les ondes des antennes relais sont aussi un problème pour les oiseaux et moustiques.

Raser le plateau pour retrouver des prairies

Il faut remettre sur la CSC les prairies qu'elle a connues il y a 40 ans. Il faut raser le plateau et exporter les coupes. Et mettre des buissons (pour les graines) qui pourraient dessiner les volumes de l'abbaye et des forts.

Pas de publicité sur la CSC.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir avec du démarchage pour une boisson gazeuse, ou pour des spectacles (avec des banderoles pendant un mois).

Et pas d'autorisation de stationnement de food-truck. A chaque fois cela a été une catastrophe pour le site.

Rien de prévu pour le Prieuré St-Michel

Pourtant un des plus vieux monuments de Rouen d'après certains spécialistes, devenu quasiment inaccessible que depuis quelques années. Des gravures anciennes nous montrent ce qu'il serait possible de faire rapidement.

**Projets de navettes en bus.**

Depuis la place du Canada à Rouen ou passent tous les TEORs, ça semble une bonne idée de faire monter des navettes par le Mont-Gargan jusqu'au belvédère et redescendent par Bonsecours. Pour le prix d'un ticket de bus.

Des essais pourraient être réalisés lors de certaines fêtes comme la journée du patrimoine, pas exemple.

Et ce n'est pas tout.

L'entretien du site on n'en parle même pas. Cela devrait pourtant être des points essentiels : dégager les obstacles dans les chemins (gros arbres tombés, pierres éboulées, ou les animaux sortis involontairement des leur enclos, etc), nettoyer les belvédères (haut et bas) ainsi que les entrées sur le site

Pour connaître et comprendre la CSC il faut visiter le site :

- Monter à pied ou à vélo par la rue Annie de Pène jusqu'au belvédère.
Essayer de se garer au belvédère un vendredi ou samedi soir.
- Monter l'escalier de 525 marches créé par des citoyens, en mauvais état à cause de la Métropole.
Voir le Prieuré St Michel de 1000 ans, à peine accessible et aux falaises dangereuses,
- Prendre le chemin du Prieuré aux premières maisons de Bonsecours (quasiment plus accessible).
Avec la prairie Sud et ses orchidées (en mai).
Et les chèvres et les moutons (quand ils sont là).
- Parcourir le site de l'abbaye et les chemins des forts.
Traverser le fossé de l'oppidum et les deux bastions.
- Découvrir les accès qui manquent :
 - De l'Aubette à la Sente de l'Aubette.
 - Accès depuis la rue du Fort Ste-Catherine.

La Côte Sainte-Catherine se mérite.
Venez-y avec nous.



Conclusion

La Côte Sainte-Catherine nous a beaucoup donné,
sachons lui rendre.

La Côte Sainte-Catherine n'a pas besoin d'être valorisée,
C'est nous qu'elle valorise, si nous ne lui faisons pas trop d'ombre.
Elle n'a pas besoin de devenir un produit
C'est à nous de la servir généreusement.

Notre bilan sur les projets de la Métropole pour la Côte Sainte-Catherine

Notre participation a été attentive parce que nous sommes des riverains du site et que nous y avons été actifs par le passé.

Nous sommes formels, les projets proposés relèvent de recherches artificielles principalement liées à de supposés besoins touristiques, mais hors sol par rapport aux besoins.

Aux besoins environnementaux, pour répondre à ce classement.

Aux besoins historiques, pour répondre à cette inscription.

Aux besoins en déplacements du public.

Aux besoins des riverains.

Nous avons été consultés mais très peu écoutés.

Les riverains ont été sollicités mais sans formation préalable sur la nature du site et de ses classements. Ils n'ont pas été associés aux recherches des avant-projets et des Copils.

Les projets de la Métropole sont hors-sol. Ils ne correspondent à aucune demande des riverains. Tout reste à (re)faire.